



51 Elizabeth II
A.D. 2002
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

1st Session, 37th Parliament

1^{ère} session, 37^e législature

N^o 107

Tuesday, April 23, 2002

Le mardi 23 avril 2002

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Austin
Bacon
Baker
Banks
Beaudoin
Biron
Bolduc
Buchanan
Callbeck
Carney
Carstairs
Chalifoux
Christensen

Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Day
Di Nino
Doody
Fairbairn
Ferretti Barth
Fitzpatrick
Forrestall
Fraser
Furey
Gauthier
Gill

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Austin
Bacon
Baker
Banks
Beaudoin
Biron
Bolduc
Buchanan
Callbeck
Carney
Carstairs
Chalifoux
Christensen

Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Day
Di Nino
Doody
Fairbairn
Ferretti Barth
Fitzpatrick
Forrestall
Fraser
Furey
Gauthier
Gill

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Grafstein
Graham
Gustafson
Hays
Hervieux-Payette
Hubley
Johnson
Joyal
Kelleher
Kenny
Keon
Kinsella
Kirby
Kolber
Kroft
LaPierre
LeBreton

Léger
Losier-Cool
Lynch-Staunton
Maheu
Mahovlich
Meighen
Milne
Moore
Morin
Murray
Nolin
Oliver
Pearson
Pépin
Phalen
Poulin (Charette)
Poy

Prud'homme
Rivest
Robichaud
Roche
Rompkey
St. Germain
Setlakwe
Sibbeston
Sparrow
Stratton
Taylor
Tunney
Watt
Wiebe

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Grafstein
Graham
Gustafson
Hays
Hervieux-Payette
Hubley
Johnson
Joyal
Kelleher
Kenny
Keon
Kinsella
Kirby
Kolber
Kroft
LaPierre
LeBreton

Léger
Losier-Cool
Lynch-Staunton
Maheu
Mahovlich
Meighen
Milne
Moore
Morin
Murray
Nolin
Oliver
Pearson
Pépin
Phalen
Poulin (Charette)
Poy

Prud'homme
Rivest
*Robertson
Robichaud
Roche
Rompkey
St. Germain
Setlakwe
Sibbeston
Sparrow
*Stollery
Stratton
Taylor
Tunney
Watt
Wiebe

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**TABLING OF DOCUMENTS**

The Honourable Senator Carstairs, P.C., tabled the following:

ATIP Version of the National Counter-Terrorism Plan.
—Sessional Paper No. 1/37-732S.

FIRST READING OF COMMONS PUBLIC BILLS

A Message was brought from the House of Commons with a Bill C-441, An Act to change the names of certain electoral districts, to which they desire the concurrence of the Senate.

The Bill was read the first time.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., that the Bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRESENTATION OF PETITIONS

The Honourable Senator Milne presented petitions:

Of Residents of Canada concerning the Statistics Act (census records).

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 to 8 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., dépose sur le Bureau ce qui suit :

Version d'AIRP du Plan national de lutte contre le terrorisme.
—Document parlementaire n° 1/37-732S.

PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-441, Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

L'honorable sénateur Milne présente des pétitions :

De Résidents du Canada au sujet de la Loi sur la statistique (documents de recensement).

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^{os} 1 à 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Consideration of the Eighth Report of the Standing Joint Committee on Official Languages entitled: *The Official Language Minority Communities Told Us...*, tabled in the Senate on April 18, 2002.

The Honourable Senator Maheu moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the Report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 and 4 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the consideration of the Fifth Report (Final) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence entitled: *Canadian Security and Military Preparedness*, deposited with the Clerk of the Senate on February 28, 2002.

After debate,

The Honourable Senator Robichaud, P.C., for the Honourable Senator Lapointe moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that further debate on the consideration of the report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 6 to 8 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Gauthier, seconded by the Honourable Senator Callbeck, for the adoption of the Seventh Report of the Standing Joint Committee on Official Languages entitled: *Good Intentions Are Not Enough*, tabled in the Senate on February 21, 2002.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Resuming debate on consideration of the Ninth Report of the Standing Senate Committee on National Finance (*study on the role of the government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions*), tabled in the Senate on October 30, 2001.

After debate,

The Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Angus, that further debate on the consideration of the report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the Fifth Report of Standing Senate Committee on Fisheries entitled: *Selected Themes on Canada's Freshwater and Northern Fisheries*, tabled in the Senate on February 19, 2002.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Johnson, that the Report be adopted.

After debate,

The Honourable Senator Adams moved, seconded by the Honourable Senator Cordy, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Étude du huitième rapport du Comité mixte permanent des langues officielles intitulé *Les communautés de langue officielle en situation minoritaire nous ont dit ...*, déposé au Sénat le 18 avril 2002.

L'honorable sénateur Maheu propose, appuyée par l'honorable sénateur Banks, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 3 et 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'étude du cinquième rapport (final) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense*, déposé auprès du Greffier du Sénat le 28 février 2002.

Après débat,

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., au nom de l'honorable sénateur Lapointe, propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 6 à 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Gauthier, appuyée par l'honorable sénateur Callbeck, tendant l'adoption du septième rapport du Comité mixte permanent des langues officielles intitulé *Les bonnes intentions ne suffisent pas*, déposé au Sénat le 21 février 2002.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Reprise du débat sur l'étude du neuvième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (*étude sur le rôle du gouvernement en matière de frais d'entretien différé accumulé dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada*), déposé au Sénat le 30 octobre 2001.

Après débat,

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Angus, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du cinquième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches intitulé *Thèmes choisis sur les pêches en eau douce et les pêches du Nord*, déposé au Sénat le 19 février 2002.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Johnson, que le rapport soit adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Adams propose, appuyé par l'honorable sénateur Cordy, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

OTHER

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Gauthier calling the attention of the Senate to the important role of culture in Canada and the image that we project abroad.

After debate,

The Honourable Senator Banks for the Honourable Senator Lapointe moved, seconded by the Honourable Senator Corbin, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 46, 44 (inquiries), 106 (motion), 40 (inquiry) and 103 (motion) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Graham, P.C., seconded by the Honourable Senator Buchanan, P.C.,

That the Senate of Canada celebrates with all Canadians the 250th anniversary of Canada's first published newspaper, the *Halifax Gazette*, the publication of which on March 23, 1752 marked the beginning of the newspaper industry in Canada which contributes so much to Canada's strong and enduring democratic traditions.

After debate,

The Honourable Senator LaPierre moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Ordered, That Order No. 40 (inquiry) be again called.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Cordy calling the attention of the Senate to the status of palliative care in Canada.

After debate,

The Honourable Senator Robichaud, P.C., for the Honourable Senator Morin moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 119 (motion), 43, 11, 42, 16 (inquiries), 73 (motion), 26 (inquiry), 44 (motion) and 35 (inquiry) were called and postponed until the next sitting.

AUTRES

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Gauthier, attirant l'attention du Sénat sur le rôle important de la culture au Canada et de l'image que nous projetons à l'étranger.

Après débat,

L'honorable sénateur Banks, au nom de l'honorable sénateur Lapointe, propose, appuyé par l'honorable sénateur Corbin, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 46, 44 (interpellations), 106 (motion), 40 (interpellation) et 103 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Graham, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Buchanan, C.P.,

Que le Sénat du Canada célèbre avec toute la population le 250^e anniversaire du premier quotidien à voir le jour au Canada, la *Halifax Gazette*. La parution du premier exemplaire, le 23 mars 1752, marque le début de l'industrie des journaux au Canada, une industrie qui contribue énormément à la vigueur et à la constance des traditions démocratiques au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur LaPierre propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné : Que l'article n^o 40 (interpellation) soit appelé de nouveau.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cordy, attirant l'attention du Sénat sur l'état des soins palliatifs au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., au nom de l'honorable sénateur Morin, propose, appuyé par l'honorable sénateur Milne, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 119 (motion), 43, 11, 42, 16 (interpellations), 73 (motion), 26 (interpellation), 44 (motion) et 35 (interpellation) sont appelés et différés à la prochaine séance.

INQUIRIES

The Honourable Senator Cools called the attention of the Senate to:

- (a) to the public's need for the Senate and the Parliament of Canada to take into their cognizance the current conflict between Ottawa residents with their Ottawa City Council and the National Capital Commission regarding the National Capital Commission's proposal to re-zone a riverfront parkland to build a 244 dwelling housing development on that riverfront parkland, a matter well reported in the media;
- (b) to the national capital parkland known as the Moffatt Farm, a riverfront parkland on the heritage waterway, the Rideau River, at Mooney's Bay, near the entrance to the Hog's Back Locks, all of which form a part of the ancient and historic Rideau Canal and the Rideau Canal Waterway System, a parkland which for decades has been held by the National Capital Commission as a commissioned public trust for its protection for the public good and for the public use;
- (c) to the meaning in law of a commission, being that a commission is a public body with a public purpose, authorized by letters patent, an act of parliament, or other lawful warrant to execute and perform a public office, and further, that the National Capital Commission is no ordinary entity, or no simple arms length crown corporation but is a commission a peculiar constitutional entity, intended to perform a public duty;
- (d) to the current land use designation zoning of Moffatt Farm which is zoned as parkland, as are other Ottawa national capital parks such as Vincent Massey Park and Hog's Back Park, parklands whose maintenance and sustenance are of great importance and concern to Ottawans;
- (e) to the National Capital Commission contracted agreements with private developers, including that one with DCR Phoenix, regarding the sale for development of the parkland, Moffatt Farm, to the same DCR Phoenix, a private developer currently acting as the National Capital Commission agent before Ottawa City Council and the Ontario Municipal Board in proceedings about the National Capital Commission proposed re-zoning of Moffatt Farm from parkland zoning to residential zoning so as to permit the National Capital Commission's sale of this parkland to private developers;
- (f) to Ottawa City Council's unanimous decision on March 27, 2002 rejecting and soundly defeating the National Capital Commission/DCR Phoenix's proposal for re-zoning and development of the Moffatt Farm parkland, to the city government's strong objection to the proposed development, being the building of 244 expensive, luxurious high end houses on the Moffatt Farm parkland, a parkland also known for its environmentally sensitive lands;
- (g) the responsible ministry's and the National Capital Commission's own protocol that holds that the National Capital Commission should defer to municipal government on planning issues and land use;

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Cools attire l'attention du Sénat sur :

- a) la nécessité pour le public que le Sénat et le Parlement du Canada prennent connaissance du conflit qui oppose les habitants d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa et à la Commission de la capitale nationale concernant la proposition de la Commission de la capitale nationale portant de rezoner un espace vert riverain en vue d'y laisser construire un ensemble résidentiel, affaire dont il est largement question dans les médias;
- b) le parc de la capitale nationale connu sous le nom de ferme Moffatt, un espace vert longeant la voie navigable patrimoniale de la rivière Rideau, à Mooney's Bay, près des écluses de Hog's Back, le tout faisant partie de l'ancien et historique canal Rideau et de la voie navigable du canal Rideau, espace vert que la Commission de la capitale nationale détient depuis des décennies comme domaine de régie publique devant être protégé pour le bien général et l'utilisation du public;
- c) la définition en droit d'une commission, à savoir un organisme public chargé d'un objectif d'intérêt public, habilité par des lettres patentes, une loi du Parlement ou autre mandat légitime à accomplir une charge publique et le fait que la Commission de la capitale nationale n'est pas une entité ordinaire ni une simple société d'Etat indépendante, mais une entité constitutionnelle chargée de s'acquitter d'une charge publique;
- d) la désignation aux fins de l'utilisation des sols de la ferme Moffatt comme espace vert au même titre que d'autres parcs de la capitale nationale d'Ottawa comme le parc Vincent Massey et le parc de Hog's Back, espaces verts dont le maintien et l'entretien sont d'une grande importance et d'un grand intérêt pour les habitants d'Ottawa;
- e) les accords passés par la Commission de la capitale nationale avec des entrepreneurs privés, dont DCR Phoenix, concernant la vente pour fins d'aménagement de l'espace vert de la ferme Moffatt à DCR Phoenix, un entrepreneur privé agissant actuellement comme agent de la Commission de la capitale nationale auprès du Conseil municipal d'Ottawa et de la Commission des affaires municipales de l'Ontario dans les procédures relatives à la proposition de la Commission de la capitale nationale portant de faire passer le zonage de la ferme Moffatt de celui d'espace vert à celui de secteur résidentiel de manière à permettre à la Commission de la capitale nationale de vendre cet espace vert à des entrepreneurs privés;
- f) la décision unanime du Conseil municipal d'Ottawa en date du 27 mars 2002 rejetant catégoriquement la proposition de la Commission de la capitale nationale et de DCR Phoenix portant de rezoner et d'aménager l'espace vert de la ferme Moffatt, la vigoureuse opposition des autorités municipales au projet d'aménagement, à savoir la construction de 244 maisons haut de gamme chères et luxueuses sur l'espace vert de la ferme Moffatt, espace vert connu également pour ses terres écologiquement vulnérables;
- g) le protocole du ministère compétent et de la Commission de la capitale nationale elle-même qui déclare que la Commission de la capitale nationale devrait en déférer aux autorités municipales en matière d'urbanisme et d'utilisation des sols;

(h) to another motion overwhelmingly adopted by Ottawa City Council on April 10, 2002 expressing the City's wish to purchase the Moffatt Farm parkland, also asking the National Capital Commission to honour City Council's decision and also to withdraw its own appeal to the Ontario Municipal Board asking the Ontario Municipal Board to overturn City Council and force the re-zoning of Moffatt Farm from parkland zoning to residential zoning;

(i) to that same City Council motion of April 10, 2002, which said:

“WHEREAS the Moffatt Farm has been in public ownership for the past 50 years, since its expropriation, and has until 1999, been designated a Capital Park by the National Capital Commission;

AND WHEREAS the NCC has determined that this property is surplus to national needs and intends to sell it;

AND WHEREAS the Moffatt Farm is outside the General Urban Area, and designated as Waterfront Open Space in the Regional Official Plan, which is land in, or intended to be in, public ownership and intended for public recreation and environmental conservation uses;

AND WHEREAS the Moffatt Farm has no ‘right of development’ at this time, being designated Major Open Space, Waterway Corridor and Environmentally Sensitive Area, zoning that offers the highest possible protection;

AND WHEREAS, in the Ottawa Official Plan, the Moffatt Farm is designated as a District/Community Park, a use identified in the 1973 Carleton Heights Secondary Plan as a means to address inadequate parkland for this area of the City;

AND WHEREAS, since 1973, the population of this community has doubled and available parkland has already decreased;

AND WHEREAS the City of Ottawa has a policy to acquire, where possible, waterfront properties that form the Greenway System and preserve these lands for public open space use;

THEREFORE BE IT RESOLVED that the City of Ottawa offer to purchase the entire Moffatt Farm property from the NCC, at a price which will be based on its current and future use as a District Park; and

BE IT FURTHER RESOLVED that the City request the local Members of Parliament (National Capital Caucus) to urge the NCC to respect Council's unanimous decision and withdraw its appeal to the OMB.”

(j) to the growing public disenchantment and disappointment of Ottawans who perceive the National Capital Commission's corporate culture as running roughshod over Ottawans with wanton disregard for local communities of which the Moffatt Farm community is only one of several which include Lac Leamy, Sparks Street redevelopment and others, all of which have resulted

h) une autre motion adoptée en masse par le Conseil municipal d'Ottawa le 10 avril 2002 exprimant la volonté de la ville d'acheter l'espace vert de la ferme Moffatt et demandant à la Commission de la capitale nationale de respecter la décision du Conseil municipal et de retirer son appel à la Commission des affaires municipales de l'Ontario demandant à celle-ci de renverser la décision du Conseil municipal et d'imposer le rezonage de la ferme Moffatt de celui d'espace vert à celui de secteur résidentiel;

i) la motion du Conseil municipal d'Ottawa en date du 10 avril 2002, dont voici la teneur :

« ATTENDU QUE la ferme Moffatt est de régie publique depuis 50 ans, depuis son expropriation, et a été désignée en 1999 parc de la capitale par la Commission de la capitale nationale;

ATTENDU QUE la CCN considère cette propriété comme superflue face aux besoins nationaux et prévoit la vendre;

ATTENDU QUE la ferme Moffatt est située à l'extérieur de la zone urbaine générale et est désignée comme espace vert riverain dans le Plan directeur régional, c'est-à-dire terrain de régie publique, ou supposé tel, et destiné à des utilisations de loisirs publics et de conservation de l'environnement;

ATTENDU QUE la ferme Moffatt ne dispose à l'heure actuelle d'aucun « droit d'aménagement », étant désignée espace vert d'importance, couloir de la voie d'eau et zone écologiquement sensible, un zonage offrant la meilleure protection possible;

ATTENDU QUE, dans le Plan directeur d'Ottawa, la ferme Moffatt est désignée comme parc de secteur/communautaire, utilisation mentionnée dans le Plan secondaire de 1973 de Carleton Heights pour pallier les lacunes en matière de parcs dans cette partie de la ville;

ATTENDU QUE, depuis 1973, la population de cette communauté a doublé en même temps que la quantité de parcs y diminuait;

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa dispose d'une politique permettant d'acquérir, dans la mesure du possible, des propriétés riveraines formant le Réseau de verdure et d'affecter ces propriétés à des utilisations d'espaces verts publics;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que la Ville d'Ottawa propose d'acquérir la totalité de la ferme Moffatt de la CCN, à un prix fondé sur son utilisation actuelle et future de parc de secteur; et

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que la Ville demande aux membres locaux du Parlement (caucus de la Capitale nationale) de faire pression sur la CCN pour qu'elle respecte la décision unanime du Conseil et retire son appel adressé à la CAMO. »

j) le désenchantement et le désappointement croissants des habitants d'Ottawa qui estiment que la culture d'entreprise de la Commission de la capitale nationale est telle qu'elle se moque d'eux et fait preuve d'un dédain total à l'égard des communautés locales comme celle de la ferme Moffatt et comme plusieurs autres, dont le lac Leamy et le réaménagement de la rue Sparks, tout cela ayant pour

in diminishing public respect for the National Capital Commission and its land use proposals in the national capital area;

- (k) to the burgeoning public unease about the destiny of Ottawa's precious public lands as many Ottawans are anxious that the National Capital Commission is conducting its affairs in land use matters, more as a private development company and less as a public commission entrusted with Her Majesty's and the public's interest in the proper land use of unique, historical, heritage parklands and properties; and
- (l) to the public need for Parliament's study and review of the National Capital Commission in its entirety, including its role, structure, organization, operations, authorizing statute, its parliamentary appropriations, finances, and its relations with Canadian citizens, especially Canadian citizens living in the Ottawa area, its land dealings, its land developments, and its agreements with private developers selected by the National Capital Commission as recipients, buyers, of treasured historic lands.

After debate,

The Honourable Senator Comeau for the Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MOTIONS

The Honourable Senator Kolber moved, seconded by the Honourable Senator Ferretti Barth:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce have power to sit at 3:30 p.m. on Tuesday, April 30, 2002, even though the Senate may then be sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

DEFERRED DIVISION

At 5:30 p.m., pursuant to the Order adopted April 18, 2002, the Senate proceeded to the taking of the deferred recorded division on the motion in amendment of the Honourable Senator Andreychuk, to the motion of the Honourable Senator Graham, P.C., seconded by the Honourable Senator Pépin, for the third reading of Bill C-35, An Act to amend the Foreign Missions and International Organizations Act.

The question was put on the motion in amendment of the Honourable Senator Andreychuk, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the Bill be not now read a third time but that it be amended:

- (a) in clause 3, on page 4, by adding after line 19, the following:

“(1.4) An order made under subsection (1) does not grant immunity in any civil or criminal proceeding respecting the commission of an act of terrorism,

effet de diminuer le respect du public à l'égard de la Commission de la capitale nationale et de ses propositions d'utilisation des sols dans la région de la capitale nationale;

- k) le malaise croissant du public au sujet de la destinée des terres publiques inestimables d'Ottawa du fait que beaucoup d'habitants d'Ottawa déplorent que la Commission de la capitale nationale se comporte en matière d'utilisation des sols comme une entreprise d'aménagement plutôt que comme une commission publique chargée de défendre les intérêts de Sa Majesté et du public en matière d'utilisation d'espaces verts et de biens-fonds historiques et patrimoniaux uniques en leur genre;
- l) la nécessité pour le public que le Parlement examine la Commission de la capitale nationale de fond en comble, y compris son rôle, sa structure, son organisation, ses opérations, sa loi habilitante, ses crédits parlementaires, ses finances, ses relations avec les citoyens canadiens, ses opérations immobilières et les accords qu'elle passe avec des promoteurs privés choisis par elle comme destinataires et acheteurs de terres historiques inestimables.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Kinsella, propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MOTIONS

L'honorable sénateur Kolber propose, appuyé par l'honorable sénateur Ferretti Barth,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à siéger à 15 h 30 le mardi 30 avril 2002, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

VOTE DIFFÉRÉ

À 17 h 30, conformément à l'ordre adopté le 18 avril 2002, le Sénat procède au vote par appel nominal différé sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Andreychuk, à la motion de l'honorable sénateur Graham, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales.

La question est mise aux voix sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Andreychuk, appuyée par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

- a) à l'article 3, à la page 4, par adjonction, après la ligne 19, de ce qui suit :

« (1.4) Le décret pris en vertu du paragraphe (1) n'a pas pour effet d'accorder l'immunité en matière civile ou pénale relativement à la commission d'un acte de

torture or genocide, an enforced disappearance, a summary execution, a war crime or a crime against humanity.”; and

(b) in clause 5, on page 6,

(i) by adding, after line 39, the following:

“(3) Where the Royal Canadian Mounted Police proposes to control, limit or prohibit access to an area under subsection (2), the Commissioner shall publicly announce a description of the delineated area before the later of

(a) 30 days after the dates of the intergovernmental conference are publicly announced; and

(b) 30 days before the first day of the intergovernmental conference.”; and

(ii) by renumbering subsections 10.1(3) and (4) as subsections 10.1(4) and (5) and any cross-references thereto accordingly.

The motion in amendment was negatived on the following division:

terrorisme, de torture ou de génocide, d’une disparition forcée, d’une exécution sommaire, d’un crime de guerre ou d’un crime contre l’humanité. »;

b) à l’article 5, à la page 6 :

(i) par adjonction, après la ligne 38, de ce qui suit :

« (3) Lorsque la Gendarmerie royale du Canada se propose de contrôler, de limiter ou d’interdire l’accès à une zone en vertu du paragraphe (2), le commissaire rend publique la description de cette zone avant celle des dates suivantes qui est postérieure à l’autre :

a) le trentième jour suivant le moment où les dates de la conférence intergouvernementale sont rendues publiques;

b) le trentième jour précédant le premier jour de la conférence. »;

(ii) par le changement de la désignation numérique des paragraphes 10.1(3) et (4) à celle de paragraphes 10.1(4) et (5) et par le changement de tous les renvois qui en découlent.

La motion d’amendement est rejetée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Andreychuk	Carney	Gustafson	Lynch-Staunton	Roche
Angus	Cochrane	Johnson	Murray	St. Germain
Atkins	Comeau	Keon	Nolin	Stratton—23
Beaudoin	Di Nino	Kinsella	Oliver	
Bolduc	Doody	LeBreton	Prud’homme	

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Adams	Cook	Grafstein	Losier-Cool	Poy
Austin	Cools	Graham	Maheu	Robichaud
Bacon	Day	Hervieux-Payette	Mahovlich	Rompkey
Baker	Fairbairn	Hubley	Milne	Setlakwe
Banks	Ferretti Barth	Joyal	Moore	Sibbeston
Biron	Fitzpatrick	Kenny	Morin	Sparrow
Callbeck	Fraser	Kolber	Pearson	Taylor
Carstairs	Furey	Kroft	Pépin	Tunney
Chalifoux	Gauthier	LaPierre	Phalen	Watt
Christensen	Gill	Léger	Poulin	Wiebe—50

ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Nil/Aucun

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Graham, P.C., seconded by the Honourable Senator Pépin, for the third reading of Bill C-35, An Act to amend the Foreign Missions and International Organizations Act.

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted on division.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the National Energy Board for the year ended December 31, 2001, pursuant to the *National Energy Board Act*, R.S.C. 1985, c. N-7, s. 133.—Sessional Paper No. 1/37-728.

Report of the Canada Mortgage and Housing Corporation, together with the Auditor General's report, for the year ended December 31, 2001, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 1/37-729.

Report on the administration of the *Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act* for the year 2000, pursuant to the *Act*, S.C. 1992, c. 52, s. 28.—Sessional Paper No. 1/37-730.

Report of the Royal Canadian Mint, together with the Auditor General's report, for the year ended December 31, 2001, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 1/37-731.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.,

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:37 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Graham, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Pépin, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales.

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÈMENT AU PARAGRAPHE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 2001, conformément à la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, L.R.C. 1985, ch. N-7, art. 133.—Document parlementaire n° 1/37-728.

Rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année terminée le 31 décembre 2001, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 1/37-729.

Rapport sur l'application de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* pour l'année 2000, conformément à la *Loi*, L.C. 1992, ch. 52, art. 28.—Document parlementaire n° 1/37-730.

Rapport de la Monnaie royale canadienne, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminée le 31 décembre 2001, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Document parlementaire n° 1/37-731.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 37 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The names of the Honourable Senators Pépin and Fairbairn substituted for those of the Honourable Senators Léger et Christensen (*April 18*).

Standing Senate Committee on National Finance

The name of the Honourable Senator Finnerty substituted for that of the Honourable Senator Cook (*April 18*).

The name of the Honourable Senator Fraser substituted for that of the Honourable Senator Ferretti Barth (*April 22*).

Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament

The name of the Honourable Senator Grafstein substituted for that of the Honourable Senator Rompkey (*April 18*).

The name of the Honourable Senator Nolin substituted for that of the Honourable Senator Rossiter (*April 22*).

The name of the Honourable Senator Rompkey substituted for that of the Honourable Senator Bryden (*April 23*).

Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations

The name of the Honourable Senator Gill substituted for that of the Honourable Senator Lapointe (*April 19*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The name of the Honourable Senator Furey substituted for that of the Honourable Senator Tunney (*April 19*).

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Banks substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich (*April 19*).

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The name of the Honourable Senator LaPierre substituted for that of the Honourable Senator Wiebe (*April 22*).

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Les noms des honorables sénateurs Pépin et Fairbairn substitués à ceux des honorables sénateurs Léger et Christensen (*18 avril*).

Comité sénatorial permanent des finances nationales

Le nom de l'honorable sénateur Finnerty substitué à celui de l'honorable sénateur Cook (*18 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Fraser substitué à celui de l'honorable sénateur Ferretti Barth (*22 avril*).

Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement

Le nom de l'honorable sénateur Grafstein substitué à celui de l'honorable sénateur Rompkey (*18 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Nolin substitué à celui de l'honorable sénateur Rossiter (*22 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Rompkey substitué à celui de l'honorable sénateur Bryden (*23 avril*).

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation

Le nom de l'honorable sénateur Gill substitué à celui de l'honorable sénateur Lapointe (*19 avril*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le nom de l'honorable sénateur Furey substitué à celui de l'honorable sénateur Tunney (*19 avril*).

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Banks substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich (*19 avril*).

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Le nom de l'honorable sénateur LaPierre substitué à celui de l'honorable sénateur Wiebe (*22 avril*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Communication Canada — Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9